

## Personnes traitées par hypolipémiants (hors pathologies) en 2018

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses ([http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/cnamts\\_rapport\\_charges\\_produits\\_2021.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2021.pdf)).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) : certaines dépenses qui sont dans le périmètre de l'ONDAM sont non individualisables et ne peuvent donc pas être rattachées à un bénéficiaire de soins. De manière symétrique, certaines dépenses d'Assurance Maladie ne sont pas strictement incluses dans l'ONDAM, mais sont toutefois affectables individuellement. Des coefficients sont donc appliqués pour retrouver les dépenses constatées dans l'ONDAM.
- Méthode : algorithme de définition du traitement : Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques au cours de l'année n (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète.
- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2018, on dénombre 2 666 400 personnes traitées par hypolipémiants, dont 57% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 68 ans et 69 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 29%, dont 67% sont des femmes. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 46,03% personnes (le dénominateur correspondant aux 57 928 600 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 47,51% personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 8,35% sont traitées par hypolipémiants, contre 13,38% de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 13,17% contre 13,97%).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
des personnes traitées par hypolipémiants par classe d'âge en 2018**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	300	7 300	186 500	314 200	385 300	257 600	1 151 200
Taux brut	0,06‰	1,1‰	27,12‰	97,63‰	141,26‰	131,59‰	42,89‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	300	6 200	114 900	324 700	555 700	513 600	1 515 300
Taux brut	0,06‰	0,83‰	14,4‰	84,17‰	166,2‰	159,28‰	48,74‰
<b>Total</b>							
Effectif	600	13 400	301 400	638 900	940 900	771 200	2 666 400
Taux brut	0,06‰	0,96‰	20,29‰	90,29‰	155‰	148,82‰	46,03‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
des personnes traitées par hypolipémiants par région en 2018**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	118 600	36,62‰	37,91‰	144 200	38,89‰	40,56‰	262 800	37,84‰	39,17‰
Bourgogne-Franche-Comté	54 200	49,50‰	46,39‰	72 600	57,07‰	52,97‰	126 800	53,57‰	49,71‰
Bretagne	56 600	44,87‰	44,65‰	76 300	51,73‰	50,11‰	132 800	48,57‰	47,46‰
Centre-Val de Loire	51 000	50,39‰	47,91‰	67 100	56,77‰	54,16‰	118 100	53,83‰	51,04‰
Corse	6 200	53,52‰	46,21‰	9 600	71,32‰	64,17‰	15 800	63,11‰	55,38‰
Grand Est	101 400	47,00‰	46,26‰	136 600	54,95‰	54,36‰	238 100	51,26‰	50,37‰
Guadeloupe	3 400	22,21‰	20,98‰	6 300	31,94‰	32,14‰	9 700	27,73‰	26,94‰
Guyane	1 000	12,58‰	20,55‰	1 400	14,00‰	28,52‰	2 400	13,37‰	24,44‰
Hauts-de-France	125 300	50,01‰	55,43‰	171 400	60,66‰	67,15‰	296 700	55,66‰	61,64‰
Ile-de-France	195 100	37,91‰	44,55‰	247 300	41,92‰	51,92‰	442 300	40,05‰	48,27‰
Martinique	3 000	20,65‰	18,06‰	5 400	28,36‰	26,26‰	8 400	25,04‰	22,43‰
Mayotte	400	9,08‰	18,46‰	300	6,04‰	16,44‰	800	7,41‰	17,58‰
Normandie	69 000	51,79‰	51,61‰	91 800	59,74‰	59,01‰	160 800	56,05‰	55,42‰
Nouvelle Aquitaine	112 600	50,24‰	47,00‰	149 300	56,05‰	51,76‰	262 000	53,39‰	49,33‰
Occitanie	93 000	40,68‰	39,61‰	120 100	44,91‰	43,61‰	213 100	42,96‰	41,56‰
Pays de la Loire	69 200	45,99‰	48,05‰	86 300	50,19‰	51,92‰	155 500	48,23‰	49,96‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	83 500	40,62‰	37,98‰	118 700	48,78‰	45,49‰	202 200	45,04‰	41,80‰
Réunion	6 400	16,11‰	21,61‰	8 900	19,39‰	28,52‰	15 400	17,86‰	25,17‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité  
 des personnes traitées par hypolipémiants par classe d'âge en 2018**

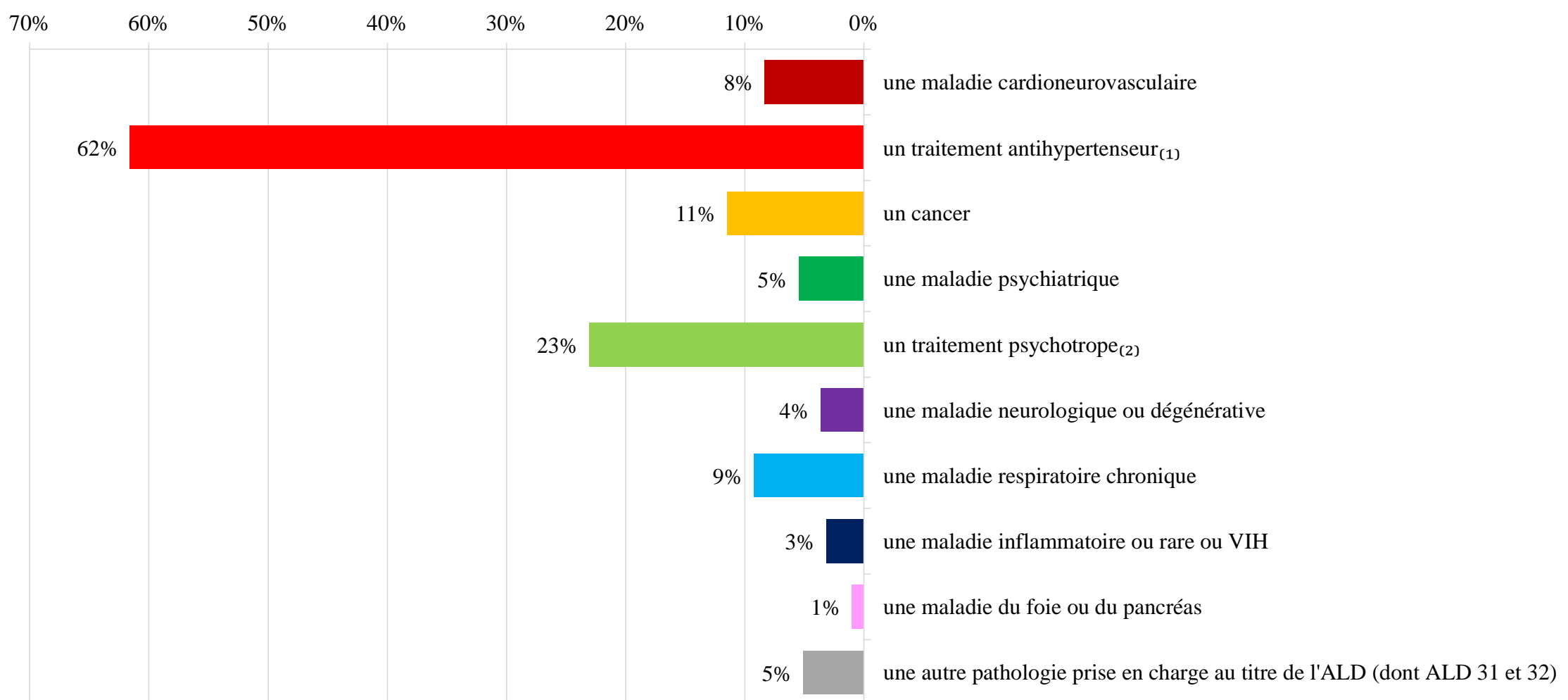
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	400	1 100	2 300	6 500	10 300
Effectif total	500	12 100	279 700	572 800	815 300	669 400	2 349 800
Taux brut	-	-	0,13%	0,20%	0,28%	0,97%	0,44%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes traitées par hypolipémiants décédées en 2018 sont respectivement de 78 ans et de 80 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes traitées par hypolipémiants,  
 pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(1)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronarienne, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

<sup>(2)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 1 389 millions d'euros (0,8%) sont attribués à la prise en charge pour traitements hypolipémiants (hors pathologies) :

- 1 090 millions d'euros pour les soins de ville (78%)
- 74 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (5%)
- 226 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (17%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 450 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

### 6. Evolutions entre 2012 et 2018

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes traitées par hypolipémiants est de -5,28%. L'évolution brute de la prévalence entre 2012 et 2018 est de -2 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de -2,11 points.

#### b. Evolution des dépenses entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux traitements hypolipémiants est de -6,31%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -0,89%.